minutes s'étaient à peine écoulées, qu'un cri déchirant retentit : « Au secours ! au secours ! » Ces messieurs rentrent à l'instant. Mais le malade avait brusquement renversé sa femme, ouvert la fenêtre et d'un bond s'était élancé du premier dans la rue. Il fut relevé dans un état épouvantable, les deux cuisses fracturées, le crâne enfoncé, la figure en lambeaux. Les soins les plus intelligents ne pouvaient triompher de cet effroyable traumatisme. Le blessé, après avoir repris connaissance pendant quelques heures, s'affaissa graduellement et il succomba le lendemain.

ANZIN. — Un violent incendie a éclaté hier soir, vers huit heures, dans la fabrique de sucre de MM. Dorchies, Hautcœur, Dassonville et Cie. Le magasin à sucre a été la proie des flammes, ainsi que les marchandises qui y étaient renfermées. Les pertes sont considérables, il y a assurance à plusieurs compagnies.

Un pompier a reçu plusieurs brûlures et une contusion à la jambe; on n'a heureusement pas d'autre accident à déplorer.

On ignore les causes de ce sinistre.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — La dernière malle des Indes, débarquée à Calais pour Brindisi, était composée de 475 sacs de dépêches.

— *Tunnel sous la manche de Calais à Douvres.* — M. Edouard Delebecque, ingénieur en chef du matériel et de la traction au chemin de fer du Nord, accompagné de MM. Bauderalli et Sauvage, ingénieurs à la même Compagnie, et MM. Gudard et Luneau, ingénieurs des ponts-et-chaussées, ont visité aujourd'hui les travaux du tunnel sous la Manche à Sangatte.

Ces ingénieurs distingués ont été reçus par M. Ludovic Breton, directeur des travaux de cette belle et grande entreprise; ils sont descendus au fond des puits où ils ont ensuite parcouru les différentes galeries. La principale de ces galeries à 1,300 mètres de longueur, avec le front d'avancement sous la mer à 400 mètres des falaises et une épaisseur de roche protectrice de 40 mètres. L'avancement journalier atteint jusqu'à 20 mètres par jour avec la machine Beaumont.

Les ingénieurs de la Compagnie du Nord et des ponts-et-chaussées paraissaient enchantés de leur visite aux travaux sous-marins et des résultats remarquables et importants obtenus dans ces dernières années.

— M. Jeoffroy, dont la maison a été détruite par l'incendie de vendredi dernier, avait, en se sauvant, laissé sur une cheminée une montre et une enveloppe contenant 800 francs en billets de banque.

M. Jeoffroy vient de retrouver la montre et les billets sous les décombres.

SAINT-PIERRE-LES-CALAIS. — *Incendie.* — Hier soir, vers neuf heures et demie, un incendie a eu lieu sur la route de Saint-Omer, entre le pont de St-Pierre et le Virval, chez un boulanger. Le feu a commencé dans un hangar rempli de paille qui a été complètement consumé.

Les pompiers ont été obligés de faire la part du feu, pour sauver les autres bâtiments.

— *Mort subite.* — M. J. Mercier, fabricant de tulles, à St-Pierre, est mort subitement, hier, chez le docteur Guyot, chez qui il s'était fait conduire en voiture.

ARRAS. — Hier matin, entre neuf et dix heures, on a trouvé pendu dans la mansarde qu'il occupait au cabaret Demailly, rue d'Amiens, 58, un cordonnier, âgé de 57 ans, connu dans la ville sous le nom de « Pascal » et dont le véritable nom est Pascal Néor. Ce malheureux, marié sans enfant, vivait depuis longtemps séparé de sa femme et se livrait à la boisson. Son suicide est attribué au dénuement profond dans lequel il se trouvait.

SAINT OMER. — Dimanche dans l'après midi, une personne qui se promenait dans les fortifications de la ville, a trouvé dans un chemin couvert formant souterrain, le cadavre d'une jeune femme dont la mort parait remonter à plus de quinze jours; l'identité a pu être établie. On a reconnu que cette jeune fille qui a habité Dunkerque, était en service dans un estaminet de Saint Omer. Le cadavre ne portait que deux petites blessures de chaque côté du cou. La victime étant dénuée de ressources, le vol ne parait pas être le mobile du crime.

Cette découverte a fait beaucoup d'impression dans la ville.

BÉTHUNE. — Un grand festival international de musiques d'harmonie militaire et de fanfares, et un concours de manœuvres de pompes à incendie auront lieu les 1er et 2 juillet prochain, à Béthune.

Une commission, composée de dix conseillers municipaux, vient d'élaborer le règlement et les invitations vont être lancées prochainement.

Ces invitations atteindront certainement le chiffre de 600.

HEUCHIN. — On lit dans le *Pas-de-Calais* :

« On est parfois tenté de se demander si les instituteurs sont payés pour instruire les enfants, ou pour leur donner des calottes et leur apprendre à jurer.

» Dans une petite commune du canton d'Heuchin, que nous ne nommerons pas aujourd'hui, l'instituteur laïque et mixte se permet de jurer comme un païen devant ses élèves, et de gifler à tout propos ceux d'entr'eux qui n'ont pas le bonheur de lui plaire. Cependant, dans l'*Arrêté* ministériel *réglant l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires publiques*, arrêté qui doit être affiché dans toutes les classes, nous lisons ce qui suit :

« L'instituteur.... apprend à ses élèves à ne
» pas prononcer légèrement le nom de Dieu ;...il
» associe étroitement dans leur esprit à l'idée de
» l'Etre parfait un sentiment de respect et de
» vénération... » Or, nous nous demandons si le maître d'école dont il s'agit remplit cette partie du programme, lorsqu'il jette en le sacrant comme en proie aux emportements de colère le Nom trois fois saint qu'il doit apprendre à ses élèves *à ne pas prononcer légèrement*. Que ce pédagogue soit libre-mangeur du Vendredi, au vu et au su de tout le monde, cela est, dit-on, du domaine de la vie privée ; qu'il cherche, s'il le veut, à s'affiler à la corporation des saucissonniers, c'est son affaire, et nous n'avons rien à y voir.

» Mais qu'il continue de maltraiter nos enfants comme il le fait, et de blasphémer devant eux le saint nom de Dieu, nous ne le souffrirons pas. A bon entendeur, salut ! »

SOMME

AMIENS. — Aujourd'hui, le nommé Carpentier, graisseur à la Compagnie du chemin de fer du Nord, a été tamponné à Amiens par le train conduisant la malle des Indes.

Il est mort sur le coup.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 5 FÉVRIER. — Germaine Bresoux, boulevard de Paris chez Cuignet. — Henri Seigneur, rue Decrême, cour Debaisieux 9. — Joséphine Schaeck, rue de Croix 6. — Maria Browaeys, rue de Lille 85. — Alfred Francken, rue Franklin 102. — Théodore Carré, rue de la Balance 89. — Octave Vergeyle, rue de la Lorraine 3. — Eugène Delbar, rue de la Guinguette, cour Tiberghien 11. — Palmyre Legroux, rue d'Italie, maisons Debouvre. — Georges Petit, rue de Lannoy 104. — Malvina Deboever, rue du Tilleul 90. — Fernande Monchain, Grande-Rue 93. — Thérèsa Mangin, rue des Parvenus 54.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 5 FÉVRIER — Aline Delval, 1 an, rue Bernard, cour Bernard 19. — Jean Félix, 20 ans, encolleur, rue des Parvenus 74. — Claude Chabod, 62 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Houzet, présenté sans vie, au Hutin 32. — Alphonse Brunin, 31 ans, boucher, rue du Collège 109. — Amélie Duflot, 11 mois, rue du Tilleul, cour Mullier 10.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BUISINE-DUPRIEZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Pauline-Adelaïde DUPRIEZ, veuve de Monsieur Jean-Baptiste BUISINE, décédée à Lille, le 5 février 1883, à l'âge de 78 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service, qui auront lieu le jeudi 8 février 1883, à 10 heures 1/2, en l'église de Saint-Martin d'Esquermes. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Bernard, 27.

(Les Matines et Laudes seront chantées la veille à 4 heures 1/2 du soir.)

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit qui sera chanté dans la ladite église, le lundi 19 février 1883, à 10 heures 1/2, et à celui que la Réunion des Mères Chrétiennes fera célébrer en la même paroisse, le lundi 26 février, à 8 heures.

Des voitures stationneront à l'angle de la Grande-Place et de la rue Nationale.

Les amis et connaissances de la famille RISBOURQUE-HAZEBROCK, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Augustin RISBOURQUE, décédé à Roubaix, le 7 février 1883, à l'âge de 39 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées, le jeudi 8 février 1883, à 5 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 9 dudit mois, à 9 heures, en l'église Notre Dame.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue St-Joseph, n° 59.

Un Obit Anniversaire de 2e Classe sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Tourcoing, le jeudi 8 février 1883, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Florimond-Désiré-Joseph TIBERGHIEN, marchand de lait, époux de Dame Julie TIBERGHIEN, décédé à Tourcoing, le 7 février 1882, à l'âge de soixante-deux ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

L'ÉTAT DE SANTÉ DU ROI. — Les nouvelles que nous recevons de la santé de S. M. le Roi sont rassurantes. Pour obéir aux prescriptions de ses médecins et éviter une nouvelle rechute, l'auguste malade garde encore le lit ; mais sa situation est relativement satisfaisante et déjà il a pu s'occuper d'affaires. (*C. de Brux.*)

— Le Roi Léopold II, écrit-on au *Français*, souffre depuis plusieurs semaines d'une affection assez intense des intestins. Le mal avait même pris il y a peu de jours une tournure très grave qui avait nécessité, m'assure-t-on, l'administration des derniers sacrements. Depuis la maladie s'est calmée et tout fait espérer un prompt rétablissement.

— S. M. garde le lit en ce moment, dit l'*Escaut*, son médecin ordinaire déclare maintenir cette ordonnance surtout pour éviter une nouvelle imprudence. Les dignitaires de la Cour se montrent très rassurés et en tous cas le cas ne doit pas être bien grave, car S. M. la Reine assistait jeudi à la représentation du *Gotterdammerung*, vendredi à celle de *Méphistophelès*, et le bal du comte de Flandre a eu lieu comme à l'ordinaire.

HENRI CONSCIENCE. — On écrit de Bruxelles à l'*Escaut* que les dernières nouvelles de la santé d'Henri Conscience sont très-mauvaises. L'illustre romancier est atteint d'un cancer à l'estomac ; il ne peut plus supporter que des quantités infimes de nourriture. Depuis cinq ou six jours il n'a pu dormir ; et il ne se fait guère illusion sur son état. Son visage, autrefois rayonnant de santé, est aujourd'hui d'une maigreur effrayante. L'inquiétude est très vive parmi tous ses amis.

— On annonce la mort à l'âge de 75 ans, de M. Bisschoffsheim, sénateur de Bruxelles. Le défunt était atteint depuis deux mois d'un affaiblissement général et plusieurs fois déjà on avait annoncé que la catastrophe était imminente. C'est aujourd'hui à quatre heures que M. Bisschoffsheim a rendu le dernier soupir. Le défunt, sans avoir jamais joué un rôle politique en vue, était une des rares personnalités « payantes » du libéralisme belge. La communauté juive de Bruxelles perd en lui son membre le plus considérable. On évalue la fortune de M. Bisschoffsheim à plus de quatre-vingts millions. Le défunt laisse un fils, M. H. Bisschoffsheim, qui s'occupe de grandes affaires à Paris, et trois filles, qui ont épousé MM. le baron de Hirsch, Montefiore et Goldsmith.

— *Affaire Peltzer.* — Un de nos confrères apprend de source certaine que la prime de 25.000 fr. promise à celui qui aurait découvert la personnalité de Vaughan ne sera pas payée. Le parquet de Bruxelles a décidé que nul ne remplissait les conditions voulues pour obtenir cette prime. Toutefois le garçon du buffet de Cologne recevra une gratification.

D'autre part, on annonce le départ de Mme veuve Peltzer pour l'Allemagne, et celui de M. James Peltzer, jusqu'ici négociant à Bruxelles, pour l'Amérique.

— *Pick pocket.* — Lundi matin, le sieur V..., concierge, boulevard du Hainaut, 155, à Bruxelles, était allé toucher à la Banque nationale une somme de 13,720 francs pour le compte de son patron, entrepreneur de travaux. V... s'était présenté vers 11 heures à la Banque et avait soigneusement serré les billets dans son calepin. Arrivé rue du Midi, V... s'aperçut que les valeurs lui avaient été enlevées. Il se rappelle avoir été quelque peu bousculé à l'angle du Marché-au-Charbon et de la rue de l'Amigo, par un monsieur à pardessus gris brun. Il suppose que ce personnage a profité d'un moment de confusion, occasionnée par un embarras de voitures pour s'approprier le calepin renfermant les 13,720 francs.

FAITS DIVERS

— On écrit de Nice, le 6 février :

« Le prince de Galles et M. Gladstone ont assisté à la dernière bataille des Confetti.

» On n'avait jamais vu à Nice pareille foule.

» Sur le balcon de la Préfecture se tenaient le Préfet, M. Chiris, sénateur, MM. Ribot, Clémenceau et Bastid, députés.

» L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner.

» M. Gladstone est rentré à Cannes par le train de six heures, après avoir parcouru la ville en mail-coach, accompagné du Préfet, M. Lagrange de Langre.

» La distribution des prix a été faite par le président du comité des fêtes et le Maire. La cavalcade des papillons a obtenu un prix de cinq mille francs, ainsi que le grand char du singe montreur de lanterne magique. La cavalcade des ânes aux chevaliers d'argent, qui a eu beaucoup de succès, a obtenu un prix de deux mille francs.

» Plusieurs autres prix ont été donnés au milieu des chants et des cris de la foule, et des éclats de la musique.

» M. Gladstone était à côté du comte de Cessole, au bord même de la tribune et paraissait s'intéresser beaucoup à ce spectacle nouveau pour lui.

» Dans un landau tout rose se trouvait le prince de Galles costumé en domino. Le Prince a pris une part très active à la bataille des fleurs. Il est rentré à six heures à l'hôtel du Luxembourg, où il était déjà descendu hier.

» M. Gladstone a quitté Nice par le train de minuit.

» Le temps continue à être magnifique.

» La ville est entièrement et splendidement illuminée; on aperçoit des feux de Bengale en tous points.

» Les feux d'artifice ont produit un effet magnifique.

» Les cris, les chants continuent; les musiques parcourent les rues suivies de la foule enthousiasmée. »

— On écrit de Châlon-sur-Saône, le 6 février :

« La femme Boysset, St-Laurent vient, dans un accès de folie, de jeter dans la Saône, en amont du pont, ses deux enfants, un garçon de 6 ans et une fille de 2 ans.

» M. Douriaux, maître du bateau à laver, établi en face de l'hôpital, a sauvé l'aîné des enfants et l'a porté à l'hôpital.

» M. Charles Faget, marchand de porcelaines, a cherché à rattraper le deuxième enfant qui était engagé sous le bateau, mais il n'a pu y réussir.

» La femme Boysset a été arrêtée. »

— On écrit de Lyon, le 7 février :

« Deux employés du parc de la Tête-d'Or, avaient été chargés dans la matinée d'hier d'enlever les garnitures de fleurs ayant servi à l'ornementation de la salle du Théâtre Bellecour, où avait eu lieu le bal annuel des étudiants. Ces employés commirent l'imprudence de boire des bouteilles laissées sous l'orchestre et dont l'une contenait une préparation destinée aux appareils électriques. L'un de ces deux employés est mort ; l'autre est mourant. »

UNE HÉROÏNE DE ROMAN. — On n'a pas oublié le bruit fait récemment à propos d'un aliéné, nommé Jean Mistral, interné dans l'asile de Saint-Remy, en Provence. Les aventures auxquelles il a été mêlé, alors qu'il jouissait de sa raison, rendent son infortune intéressante. On sait qu'il devint fou après avoir été violemment séparé d'une femme, nommée Wilhelmine Dombrowska, d'origine polonaise, qu'il avait connue au cours d'un voyage en Allemagne et qu'il aimait. On ignorait ce qu'était devenue cette femme.

La publicité donnée récemment par les journaux à cette affaire a eu de l'écho à l'étranger, et a permis de retrouver Wilhelmine. Elle vivait à Thorn, qu'elle vient de quitter pour se rendre dans le Midi et essayer d'obtenir le droit de soigner elle-même Jean Mistral. Obligée de quitter la France en 1837, elle avait gagné péniblement Strasbourg, où elle mit au monde un fils de Mistral, qui ne vécut que deux années. Après la mort de l'enfant, elle se rendit à Bade, où elle obtint une place d'institutrice et où, au bout de dix années, après de nombreux efforts pour obtenir des nouvelles de Jean, efforts restés sans résultat, elle épousa un rentier de Posen, nommé Wieski. Son mari étant mort il y a quelques années, elle regagna Thorn, sa ville natale. C'est là qu'elle apprit par les journaux l'existence de Jean Mistral à l'asile de Saint-Rémy. Elle vient de quitter son pays pour se rendre en Provence. Elle est âgée de soixante-huit ans, elle a pris la précaution de se munir de son acte de naissance et des pièces justificatives du mariage qu'elle a contracté avec Jean en Allemagne.

Elle a cru, en arrivant en France, que Mistral pourrait quitter l'asile et recevoir des soins dans une habitation particulière. Cette satisfaction ne pourra lui être donnée ; à la suite d'une enquête prescrite par le ministre de l'intérieur, une lettre a été écrite à la famille de Mistral, le 5 janvier dernier, par M. Develle, sous-secrétaire d'Etat, de laquelle il résulte que l'infortuné devra être maintenu dans l'asile de Pont-Saint Côme. Après avoir rappelé les motifs qui ont déterminé la séquestration de Mistral M. Develle écrit que des experts ont visité le malade le 2 et le 5 septembre dernier. Ces experts, dit M. le sous-secrétaire d'Etat, ont constaté, que :

« M. Mistral est atteint de démence bien caractérisée. L'existence de cette maladie mentale chez M. Mistral est, déclarent-ils, si patente, si incontestable, qu'elle serait reconnue au bout de quelques instants par toute personne dépourvue de connaissances spéciales, on pourrait même dire dénuée de toute instruction. »

Les experts déclarent aussi que l'isolement dans une maison de campagne, exclusivement affectée à sa personne, ne serait, en définitive, « qu'un mode de réclusion assez semblable à celui auquel il est soumis ; mais, en moins le mouvement d'une maison peuplée qui, même chez le dément le plus atteint, tient toujours un peu son esprit en éveil ; moins la surveillance spéciale et incessante sur les gardiens exercée par le médecin et le directeur responsables; moins la haute surveillance des autorités investies par la loi de ce devoir et de ce droit. »

M. Develle fait observer aussi que la fortune de l'aliéné n'est pas suffisante pour subvenir aux frais d'un régime comme celui auquel ses amis désirent le soumettre. C'est à tort qu'on a cru qu'il était vingt fois millionnaire. La fortune que M. Mistral a recueillie du chef de ses père et mère s'élève en chiffres ronds à 327000 francs, et le père du malade a légué à sa fille la quotité disponible, c'est-à-dire le tiers.

La lettre de M. Develle conclut ainsi :

« Cet infortuné, fut-il propriétaire des millions que la pétition lui prête à tort, ne pourrait d'ailleurs, je le répète, ni comprendre, ni goûter le plaisir d'une somptueuse existence. Dans ces conditions, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le maintien de M. Jean Mistral à l'asile de Pont-Saint Côme me parait conseillé par l'intérêt bien entendu du malade. »

CHOSES ET AUTRES

On nous assure que M. Grévy vient de rédiger le décret suivant :

« Vu le rapport du ministre de l'intérieur, etc.

» Le président de la République, etc.

» DÉCRÈTE :

» ARTICLE PREMIER. — Les villes de Nemours, Aumale, Alençon, Chambord, Chartres, Eu, Joinville, Penthièvre et Orléans sont débaptisées.

ART. 2. — Elles porteront, à l'avenir, les noms de : Floquet, Marcou, Fabre, Madier-Montjau, Devès, Lockroy, Fallières, Develle et Thibaudin.

» Le ministre de l'intérieur est chargé, etc. »

⁂

A propos du Carnaval, un divertissement un peu anglais :

« Le roi Georges III d'Angleterre, quelque temps avant que sa folie ne se déclarât complètement, avait l'habitude de fêter ainsi le Mardi-Gras :

» Il s'informait des malfaiteurs qui devaient être pendus ce jour-là à Newgate — et il y en avait toujours — au moment où ils avaient la corde au cou, il leur faisait lire leur grâce, qui était généralement suivie de leur mise en liberté.

» Il appelait cela, le déguisement du mort en homme vivant ! »

THÉATRES

Les premières parisiennes

GYMNASE : *Monsieur le ministre !* comédie en cinq actes, de M. Jules Claretie.

Vaudrey est un avocat de Grenoble, jeune, éloquent, porté à la députation par la popularité qu'il s'est faite dans sa ville natale. Il est venu à Paris. Ses succès du barreau l'ont suivi à la tribune. Dans une interpellation adressée au ministre de l'intérieur, il l'a si vigoureusement pris à partie, que le Pichereau est sorti en mauvais état de ses mains. Que deviendra le ministère ? Ce n'est pas le souci de Vaudrey. Aussitôt après son discours, il a pris le chemin de fer pour se rendre à Grenoble, où l'appelle l'inauguration d'une statue quelconque. Il y fait un discours devant le bronze de je ne sais plus quel illustre industriel inconnu. Il est fêté, il est acclamé. Il se repose doucement de son triomphe en déjeunant dans son jardin avec sa jeune femme, qui est toute charmante, et son ami, son camarade de collège, Guy de Lissac, qui lui est dévoué, lorsqu'un télégramme lui tombe sur la tête comme ferait une feuille d'arbre dans les cheveux. Ce n'est pas beaucoup plus lourd, mais c'est plus gros de conséquence. En somme, voici ce dont il s'agit : Ministère tombé. Formation d'un nouveau cabinet. On offre à Vaudrey le portefeuille de l'intérieur qu'il accepte, moins par ambition que par un généreux sacrifice de son indépendance aux intérêts de son pays.

Vaudrey, ministre! Avant de parvenir à qui devait la recevoir le premier, la nouvelle avait naturellement fait le tour de la ville. Tout le monde accourt : le préfet, le général, le recteur, les solliciteurs, les amis et jusqu'aux ennemis, à commencer par le président du conseil municipal, qui, tout en se félicitant comme Dauphinois, ou mieux comme Delphinois, de voir un Delphinois dans le gouvernement, n'en exprime pas moins son regret de n'y pas voir un député de sa nuance. Mais quoi ? adulations et protestations, tout cela se confond dans le concert universel. En avant la musique! et la fanfare des sapeurs pompiers entre en scène attaquant la marche des soldats de *Faust*. Tableau. Mlle Marianne Keyser est rayonnante, et Mme Vaudrey, la gracieuse Adrienne, se demande en soupirant ce que les grandeurs, si ces pauvres ministères d'un jour comptent encore pour des grandeurs, vont faire des joies de son jeune ménage.

Ce que c'est que Mlle Keyser ? Dans *Numa Roumestan*, Mlle Keyser, sous un autre nom, bien entendu, était une petite étoile, une étincelle de l'opérette : ici, est-elle artiste de quelque façon que ce soit? Je n'ai pas bien compris. En tout cas, elle est la fille d'un artiste, de Simon Keyser, l'illustre Keyser que son temps n'a pas encore compris, mais qui attend son heure avec une sérénité olympienne.

Elle est belle, Mlle Keyser, c'est aussi une illustration que la beauté. Elle a failli devenir duchesse de Rosas. Le duc de Rosas avait une passion pour elle et de son côté elle en était éprise. Un jour pourtant, elle se crut assez aimée pour pouvoir être loyale et sincère ; elle lui fit une confidence délicate, il est vrai, et elle n'entendit plus parler de lui ; le de Rosas avait disparu.

Vaudrey aussi, papillon de la basoche s'était jadis un peu brûlé l'aile aux beaux yeux de Mlle Keyser. Songe d'une nuit d'été. Le songe est bien loin. La réalité et la réalité heureuse, c'est qu'il est le mari d'Adrienne, qu'il est tout à sa femme, qu'il lui appartient comme à ses travaux, comme à sa renommée, et qu'il n'aspire qu'à rester honnête homme, pour être l'orateur accompli suivant la formule latine : « *vir bonus dicendi peritus* », l'homme de bien qui sait bien dire.

Cependant, durant toute la cérémonie de l'inauguration, Marianne (Mlle Keyser) y assistait avec son père, assez près d'Adrienne. Vaudrey a toujours tenu ses yeux dirigés de ce côté-là. Qui regardait-il ? Adrienne ou Marianne ? Il parait que c'était la dernière. Marianne a pu s'en assurer avant de quitter Grenoble et se fonder là-dessus pour beaucoup espérer du nouveau ministre, ce qui fait que le jour même où Vaudrey a pris possession du cabinet de son prédécesseur, parmi plusieurs visites qui ont tout aussitôt essayé de s'introduire, l'huissier a remis au ministre la carte de Mlle Marianne Keyser.

L'ordre avait été donné par le ministre qu'on le celât à tous les inutiles, les importuns, les jocrisses accoutumés des antichambres ministérielles. Tant de choses à faire au début! Conférence avec le chef du personnel, première enquête sur la réforme des bureaux, le conseil des ministres déjà en séance; mais, sur la carte présentée de Mlle Keyser, Vaudrey commande tout de suite qu'on introduise. Il va passer lui-même dans la salle du conseil. Lissac, qui a bien voulu lui servir de secrétaire général pour le seconder, pour le défendre contre les ennemis et au besoin contre lui-même, entretiendra pendant ce temps là la belle visiteuse.

Lissac se prête de bonne grâce à ce que lui demande son ami. Si c'est ainsi qu'il se flatte de le défendre contre lui-même!

Et le moyen d'ailleurs qu'il remplisse correctement son rôle de Mentor auprès du nouveau Télémaque ? Il a été lui-même l'amant de Calypso.

Aussi, dès que la séance du conseil des ministres est terminée, dès que Télémaque est libre, et qu'il se rend auprès de la déesse, Mentor se retire en confident discret.

Décidément, il était bien plus naturel que Calypso fût de la petite bohême chantante. Elle venait voir son ministre, et la porte de l'homme d'Etat, fermée pour les noms les plus respectables, pour les services rendus, pour la vieillesse mal retraitée, s'ouvrait tout de suite à ce magique Sésame du théâtre, ce n'était que la vérité même. La Frétillon frétillait de son industrie et s'amusait à tourner la tête de l'homme sérieux. Elle lui faisait chercher sur le tapis la perle tombée de son oreille, et le ministre revissait la perle au lobe rose. doux contact qui lui mettait un vertige au cerveau.

Il fallait une surprise complète. La leçon insinuée aux ministres était dans la surprise et dans la profession de la pécheresse; mais si Vaudrey aimait d'avance Marianne Keyser, il n'est plus dans les conditions ordinaires, et si Mlle Keyser n'est pas une fillette complaisante de sa personne, si elle se vante de garder un amour fidèle au duc qui l'a quittée, si elle tient plus de l'Aspasie, maîtresse de Périclès, plus des Laïs de la vie politique, il me semble qu'elle va bien vite de son côté, comme fait Vaudrey du sien.

Enfin, conséquence directe de la perle remise en sa place, papa Keyser obtient des Beaux Arts une commande de deux cent mille francs, soit quatre cent mille au bas mot, en doublant le capital avec le crédit. Il loue un hôtel aux Champs-Elysées avec un atelier splendide. Mlle Keyser reçoit dans son hôtel. Le ministre et ses amis viennent voir tous les jours les cartons du moderne Michel-Ange ; c'est-à-dire que le ministre vient pour Marianne et que les autres viennent pour le ministre, Molina, le banquier, par exemple, qui cherche le moment de solliciter une certaine concession en échange de laquelle il offrirait — il offre à Vaudrey — un pot-de-vin de cent mille francs dont Marianne a déjà besoin pour faire face aux dettes de sa maison.

L'offre est repoussée de haut, non sans une raideur d'expressions dont le banquier, plus ou moins espagnol, n'oubliera pas l'injure. Il a promis de s'en venger et il s'en vengera. La vengeance ne sera que trop aisée. Vaudrey va lui-même au devant de sa perte. Ses relations avec Mlle Keyser le compromettaient avant même qu'elles eussent un caractère coupable. Que sera-ce quand elle sera sa maîtresse déclarée ? et elle va l'être. Si elle hésite encore, c'est que le duc de Rosas a reparu tout à coup et que, placée entre les deux hommes, elle se demande si elle n'amènerait pas le duc à l'épouser ? Le duc n'en est pas là. Il faudrait d'abord qu'il la crût innocente, et comme il doute, comme il commence par la blesser dans son orgueil, elle se jette dans les bras de Vaudrey.

C'est alors que Molina répand par milliers d'exemplaires le premier numéro d'un journal diffamatoire où sont divulguées les amours du ministre avec Mlle Keyser. Il ne manque pas de faux amis pour mettre l'odieux placard sous les yeux d'Adrienne. C'est un soir où elle reçoit. Elle voit entrer dans son salon la maîtresse triomphante au bras de l'époux adultère. Frémissante et courroucée, elle somme Vaudrey de faire sortir cette femme, et comme le malheureux reste muet, elle la chasse avec éclat. Péripétie nouvelle. Rosas prend aussitôt la défense de Mlle Keyser. Il se porte son chevalier, son champion contre Vaudrey. Son épée d'abord, sa main ensuite.

Ainsi finit le quatrième acte. Quand le rideau se relève pour le cinquième, Mlle Keyser est devenue duchesse de Rosas. Vaudrey a reçu un coup d'épée qui lui a traversé la poitrine. Il a failli mourir, et tant que sa vie a été en péril, Adrienne n'a pas quitté son chevet. Elle l'a soigné avec un courage infatigable; mais aujourd'hui qu'il est convalescent, elle s'apprête à quitter l'hôtel du ministère. Tout est fini entre elle et son mari. Lissac la conjure en vain de pardonner, elle n'oubliera jamais son parjure. Elle le croit du moins, et surtout elle croit que Vaudrey n'a pas cessé d'aimer Marianne. Il y a des secrets qu'on lui cache encore, des démarches qu'on lui dissimule; mais quand elle apprend tout ce qu'a fait Lissac pour sauver l'honneur de son mari, pour dégager la signature de Vaudrey dans les dettes de Marianne, pour racheter à celle-ci (et comment Marianne est-elle tombée si bas ?) les lettres du ministre, sûre alors que Vaudrey méprise son indigne rivale, elle ne résiste pas à son cœur et se jette dans le sein de son mari, qui a d'ailleurs résigné son portefeuille et renoncé à la politique.

Ce qu'il y a de remarquable dans *Monsieur le ministre*, c'est l'esprit et le courage. De la saillie, de l'épigramme, de vives et piquantes répliques, des mots heureux, de malicieuses allusions à toutes les choses du jour, il y en a jusqu'à la profusion, jusqu'au touffu qu'il faudrait élaguer pour donner au reste de l'air et de l'espace. Au cinquième acte, c'est avec éloquence, avec une généreuse chaleur d'âme que Vaudrey fait le procès à la folie contagieuse de la pseudo-politique, à l'esprit de haine, de discorde, de persécution qui tend à nous abaisser, à nous appauvrir, à faire de cette noble France, une France sans élégance et sans arts, en deuil de toutes les gloires héréditaires, lasse même de s'appeler la France, et mettant son triste orgueil à ne plus vouloir être une patrie.

Je souhaite un long succès à *Monsieur le ministre*. La pièce le mérite. Les comédiens le méritent. Tout ira bien. Le public équitable départ à chacun ce qui lui est dû.

Edouard THIERRY.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

Les ministres devant la commission du Sénat

Paris, 7 février.

Les ministres, devant la commission du Sénat, ne proposeront aujourd'hui aucune transaction. Ils soutiendront purement et simplement le projet de la Chambre. Ils demanderont que la discussion ait lieu samedi. Ils ont exprimé l'espérance que M. Fallières pourra participer à la discussion.

Mesures de précautions au ministère de l'intérieur à Londres

Londres, 7 février.

A la suite de certaines révélations, on assure qu'un agent de la police secrète, couche chaque nuit chez le ministre de l'intérieur.

La conférence danubienne

Londres, 7 février.

Le *Times* dit que la conférence danubienne est ajournée, parce que plusieurs délégués manquent d'instructions.

La réponse du Sultan à la note de lord Granville

Londres, 7 février.

Le *Standard* dit que le Sultan attend l'avis du Khédive au sujet de la note de lord Granville, avant d'y répondre.

BULLETIN DU COMMERCE

HOUBLONS

Londres, le 6 février 1883.

Il n'y a pas le moindre changement dans le marché et la demande est tout-à-fait minime.

Des réductions considérables doivent être accordées pour pouvoir vendre, mais quelques détenteurs préfèrent d'attendre la demande printanière espérant les prix plus élevés, le stock étant si limité.

L'importation pendant la semaine passée était de 5 balles de Gand, 9 d'Anvers, et 25 de Rotterdam.

Les exports du mois passé étaient de 1,811 balles ou 2 [illegible] balles moins qu'en janvier 1882.

L'importation à partir du 1er octobre 1882 jusqu'à présent, se monte à 64 589 balles contre 33.060 balles pour la même période de l'année précédente.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre représentés à Roubaix, par M. Buiteau-Grimonprez

Havre, 7 février.
Ventes 200 b. Marché ferme.

Liverpool, 7 février.
Ventes 12,000 b. Marché soutenu.

New-York, 7 février
New York, 10 3/16.
Recettes de 3 jours 61,000 b
New Orléans low middling 72 [illegible]
Savanah » » » » » »

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 7 février 1883.

Cotons

Cours de clôture de New-York du 6 février

févr	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.
10.17	10.25	10.39	10.52	10.67	10.80	10.91	10.57

Recettes du jour: 27,000 balles contre 15,000 en 1882 et 28,000 en 1881,

Total de la semaine : 85,000 balles contre 43,000 en 1882 et 69,000 en 1881.

Saindoux

févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.
11.60	11.65	11.75	11.85	11.84	11.86	11.88	11.85	11.85	12.09

Maïs

janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	oct.	nov.	déc.
0 0/0	71 1/2	71 1/2	71 1/2	70 0/0	68 1/4	00	00	00

Roubaix, le 7 février 1883.

BOURSE LINIÈRE. — *Lins de pays.* — Courant d'affaires ordinaire, sans changement dans les prix. — Les prix en campagne sont un peu en faveur des acheteurs.

Lins de Russie. — Une réduction très sensible a été constatée cette semaine sur le chiffre des affaires traitées, tant en disponible qu'en livrable. Les acheteurs se refusent à accorder la nouvelle hausse demandée, et d'un autre côté beaucoup de vendeurs s'abstiennent de faire des offres.

Etoupes de peignages. — Même situation que la semaine dernière.

Fils de lin. — Les affaires ont été plus restreintes en raison du Carnaval ; les prix continuent à être fermes.

Fils de jute. — Bonnes demandes. Prix toujours fermes.

Toiles. — Courant d'affaires ordinaire : les fabricants se plaignent encore du peu de rémunération des prix.

Marchés belges. — Marché mieux approvisionné. Prix sans changement.

MARCHÉ AUX GRAINS du 7 février (Cours communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Hausse moyenne de 0 fr. 18 c. à l'hectolitre.

PARIS. 7 février. — *Huile de Colza* 10 k. fut. comp. esc. 1 0/0 : courant 130 .. ; mars 131 .. ; 4 de mai 132 .. ; 4 derniers [illegible] — *Huile de lin* : courant 58 50 ; mars 58 50 ; 4 de mai 60 .. ; 4 derniers 60 .. — *Spiritueux* 1re q. [illegible] c. esc. 10 k. : courant 50 .. ; mars 50 50, [illegible] ; 4 derniers [illegible] — *Sucres bruts* 88° : [illegible] à 50 25 — *Sucres blancs* n° 3 : courant [illegible] ; mars 58 [illegible], [illegible] avril 59 50, 4 de mai 56 ... — *Sucres raffinés* : [illegible] — *Farines 9 marques* : courant 60 [illegible] ; mars 59 60 ; 4 de mars 59 [illegible] ; 4 de mai [illegible] 60 — *Farines Corbeil* : 61 ... — *Blés* : courant 2 [illegible] 45 ; mars 25 [illegible] ; 4 de mars 26 26 ; 4 de mai 27 6 — *Seigles* : courant 15 75 ; mars 16 25 ; 4 de mars 16 75, 4 de mai 17 [illegible]

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	[illegible] 2 .. à	20 .. à [illegible]	17 50 à 18 50
— épuré p. q.	[illegible] 5	.. .. ..	.. ..
Œillette b. goût	.. ..	28 .. 30 ..	.. ..
— rousse	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	50	16 .. 17 ..	[illegible] .. 18 ..
Chanvre	.. ..	15 .. 16 ..	15 .. 16 ..
Lin du pays	[illegible] 8 25	20 .. 21 50	[illegible] .. ..
Lin étranger	[illegible] 5	20 .. 21 ..	21 .. 23 50

Cours du 7 février

Huile de colza	.. .. à .. ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Cameline	.. ..
Chanvre	.. ..

LILLE 7 fév. — Sucre Indien 88 degrés cours officiel 49 ... Id. nos 7 à 9 ... Id. en pains 6 k. n° 1, lin .. Sucre numéro 3 58 [illegible] Id. Indigène n° 3 ... 3/6 betteraves disponibles [illegible] . Id. courant .... Id. Grains disponibles ... [illegible] 3/6 1re qual. dispon. 48 50 Id. fin 1re qual. courant .. Id. mélasse disponible ..... Id. à livrer premier ... Id. 4 janvier .... Id. 4 d'été .. .. Id. 4 derniers .... Id. prochain .....

BOURBOURG, [illegible] fév. — Blé blanc 19 45; blé roux 18 81; Seigle .. ; Escourgeon 11 74; Avoine 19 84 Pommes de terre [illegible] ; colza d'été .. .. ; Pois jaunes .. .. ; Pois bleus 18 [illegible], Fèves 15 20; Graine de lin 15 .. cameline .. .. Beurre en pièces 3 95; Œufs 11 30.

ARRAS, 3 fév. — 2[illegible] hect. Blé froment dern. p. 16.75 [illegible] h. Blé (fermage) 11. [illegible] ; 2306 h. Blé petit 14.. ; [illegible] h. Seigle 10.25; 427[illegible] h. Escourgeon 8 25; [illegible] h. Avoine .. ; .. h. Id. semences ... — Total: 12[illegible] hectolit. — GRAINES OLÉAGINEUSES ET AUTRES : 117[illegible] hect. Œillettes dern. p. 2[illegible] .. ; 46 h. Lin 16.[illegible] ; .. 1 h. Colza .. ; 154 h. Cameline 13 .. ; .. h. Vesces ..... ; [illegible] h. Pommes de terre 7 .. ; [illegible] h. Fèves 10.... .. h. Hivernage ..... ; .. h. Pois ..... ; .. h. Bizailles ..... ; .. h. Oignons ..... — Total : 16[illegible] hectol. — RÉCAPITULATION : Céréales 1370[illegible] h. Graines, pommes de terre et autres 169[illegible] h. — Total général : 1[illegible]20 hectolitres.

BERGUES, 5 fév. — Blé froment 19 [illegible]; blé roux .. .. ; blé nouveau 16 70; blé prem. qualité 20 35; blé troisième qualité 16 [illegible]; seigle .. .. ; orge [illegible] ; avoine 10 46; fèves 19 [illegible]4; haricots 25 .. pois bleus [illegible] 33 vesces .... ; cameline .. .. ; graine de lin [illegible] .. ; colza d'été .. .. ; colza d'hiver .. .. ; pommes de terre [illegible] 50 fromages vieux [illegible] 34; beurre le k. en bloc, 1re qual. 3 85 ; 2e qual. 3 [illegible] 3e qual. 3 5[illegible]; beurre le kilo en pièce 3 45; œufs le cent 11 30; lin le kil. 1/2 1 5[illegible].

THÉATRE DE ROUBAIX. — Jeudi 8 février, à 7 heures. — Spectacle offert aux Dames! Chaque cavalier aura le droit d'amener gratuitement une dame au théâtre; deux dames ensemble ne pourront qu'une place. — *Le Tour [illegible]*, comédie en 3 actes. — *La Mascotte*, opéra-comique en 3 actes.

GRAND-THÉATRE DE LILLE. — Jeudi 8 et vendredi 9 février, à 7 heures 1/4 : *Le Cœur et la Main*, opéra-comique nouveau en 3 actes de Ch. Lecocq, décors et costumes nouveaux.

NOUVEAU PAPIER A CIGARETTES

PAPIER AMBRÉ

Plus d'adhérence aux lèvres ni de rupture, plus de nicotine ni d'âcreté dans la bouche.

DANS TOUS LES BUREAUX DE TABAC

Vente en gros, 54, rue de Dunkerque, Paris.

Sur demande, envoi franco d'un cahier échantillon.

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Société anonyme. Capital : 200 Millions

Agence de Roubaix, 20, r. Nain

Le *Crédit Lyonnais* reçoit les dépôts d'argent à vue ou à échéance à des taux variant suivant la durée.

Il prête sur rentes, obligations et actions françaises et étrangères, cotées ou non cotées à la Bourse de Paris.

Les intérêts sont calculés aux taux des avances de la Banque de France; la commission varie suivant la nature des titres.

Il escompte le papier de commerce sur la France et l'étranger.

Il délivre des traites et des lettres de crédit sur tous pays.

Il reçoit les titres en dépôt; il encaisse les coupons.

Il se charge de l'exécution des ordres de Bourse.

Il reçoit sans frais les demandes de souscription.

Il vend et achète les monnaies étrangères.

Le Propriétaire-Gérant, Alfred REBOUX

Imprimerie Alfred REBOUX